

# Festival delle Migrazioni

arti  
TEATRI INDIPENDENTI



*Maggior sostenitore:*



Fondazione  
Compagnia  
di San Paolo

Le *Festival delle migrazioni*, organisé par Acti Teatri Indipendenti, Almateatro et Tedacà, présente la première édition de:

## “SGUARDI”

Le “*Festival delle migrazioni*” lance la première édition de *Sguardi*. Un appel artistique pour jeunes de moins de 35 ans, dans le but de dévoiler un point de vue originale sur le phénomène migratoire de la ville de Turin et de la Regione Piemonte.

Les projets peuvent être déclinés à travers plusieurs formes artistiques en accord avec les thèmes de l'appel: migration, inclusion, citoyenneté active.

## THÈME DU CONCOURS

La ville est un système complexe qui se transforme continuellement.

Un lieu où les nouveaux et les anciens habitants vivent ensemble, un cœur battant où arrivent des artères porteuse de traditions, différentes langues et manières de comprendre la vie.

Une complexité qui entraîne des malentendus, des difficultés mais aussi les bonnes pratiques et des moments de vitalité exceptionnelle.

Bien sûr, il est difficile de saisir le degré de l'inclusivité de la ville, la plupart du temps brisé par les dents mécaniques de l'actualité qui parle seulement de moments les plus dramatiques et marquants.

Mais dans les plis de la vie citoyenne il y a aussi d'autres choses: des projets, des actions, des initiatives, qui marchent tout à côté de malentendus, d'incompréhensions et de drames.

Seulement en regardant du bas, au-dedans les situations, on peut découvrir ces petites photographies, ces histoires inusuelles, qui toutes ensemble peuvent faire comprendre où se trouve le cœur de la ville et son mouvement qui bouge à la transformation.

C'est pour cette raison qu'on propose cet appel adressé aux jeunes, qui ont un *Regard* ouvert sur la ville, qui sont capables d'élaborer des "comptes" et des "visions" sous différentes formes et langages artistiques, à l'intérieur d'une ville migrante et en contact direct avec la réalité.

Un regard sur la ville d'en bas mais en même temps un regard vers l'avenir, parce que nous sommes convaincus que souvent c'est par le petit qu'on peut mieux comprendre l'ensemble.

## RÉGULATION

### **Art 1 informations générales**

L'appel du concours "*Sguardi*" se propose de soutenir la production des jeunes artistes italiens et étrangers qui, à travers leurs œuvres, expriment une réflexion, une histoire, un point de vue sur les phénomènes migratoires de la ville de Turin et de la région Piemonte.

Les projets, achevés ou à réaliser, qui mettent un accent sur les territoires du Turin ou du Piémont seront admis au concours.

Les projets pourront développer et inclure une ou plusieurs formes artistiques.

Uniquement à titre d'exemple: photographie, vidéo, bande dessinée, danse, musique (sous ses différentes formes), écriture, performances et représentations théâtrales, peinture, poésie, graffiti, circuit gastronomique et oenologique...

### **Art.2 Procédures de sélection**

La sélection des participants au concours *Sguardi* sera faite par une Commission formée par la direction artistique du Festival et par des experts désignés. Les décisions de la Commission sont définitives et sans appel.

### **Art. 3 Conditions de participation**

La participation au concours *Sguardi* est ouverte à tous les jeunes des 18 à 35 ans.

En ce qui concerne les groupes, au moins 50% des membres doivent avoir un âge compris entre 18 et 35 ans. Les autres membres peuvent être âgés de moins de 18 ans ou de plus de 35 ans. La participation est gratuite. Les artistes individuels, les groupes formels ou informels, les associations sont admis comme participants. Chaque artiste ou groupe d'artistes ne peut soumettre qu'un seul projet.

Dans le cas de projets achevés et déjà présentés au public lors d'occasions précédentes, il est demandé que le projet soit mis à jour par rapport au thème et au contexte du *Festival delle migrazioni 2021*.

Dans le cas de projets encore en développement ou à mettre en œuvre, il est nécessaire qu'ils ne soient pas présentés au public avant l'édition 2021 du *Festival delle migrazioni*.

Les projets doivent être présentés dans le formulaire "C", ci-joint, dans une manière synthétique et exhaustive et peuvent contenir des liens vers des travaux ou initiatives réalisés, qui peuvent aider la commission à mieux comprendre le projet.

Dans l'évaluation, non seulement le résultat sera évalué, mais aussi le processus de la construction du travail et l'implication du territoire et des communautés de référence.

Pour tous les projets gagnants, un parcours d'accompagnement est réalisé par la direction et le personnel du Festival. Au cours de ce processus, différentes personnalités professionnelles peuvent être impliquées en fonction des besoins des projets gagnants. Cet accompagnement, à titre d'exemple, peut inclure des soutiens techniques, des conseils sur la faisabilité pratique et les méthodes de diffusion, l'accompagnement artistique dans la construction de la proposition.

#### **Art.4 Comment participer**

Pour participer aux sélections, les jeunes artistes doivent remplir et envoyer les pièces jointes suivantes à l'email [segreteria@festivaldellemigrazioni.it](mailto:segreteria@festivaldellemigrazioni.it) avant le 30 mars 2021:

1. Copie du présent règlement, signé et daté
2. La fiche de participation avec les données personnelles de l'artiste ou des membres du groupe, y compris le curriculum (formulaire A)
3. Demande de participation rempli (formulaire B)
4. Le projet artistique (formulaire C)

#### **Art. 5 Présélection**

La Commission, à sa seule discrétion, procédera à une présélection des projets sur la base des documents envoyés.

A la fin de cette phase, tous les participants seront informés des résultats de la présélection à travers les contacts fournis pendant la fiche de participation (formulaire A)

#### **Art.6 Sélection**

Les artistes qui réussiront la phase de présélection seront invités à un entrevue en personne ou en ligne.

Au cours de ces rencontres, la Commission pourra approfondir les demandes présentées avec des questions sur la réalisation, sur le processus de création et sur les expériences antérieures des artistes impliqués; le budget et les coûts de construction seront également étudiés en profondeur.

A la fin de ces entretiens, la Commission identifiera les projets de gagnants du concours.

Les projets seront évalués selon les critères suivants:

- pertinence par rapport au thème de l'appel
- compétences narratives de la ville de Torino ou de la Regione Piemonte
- recherche d'histoires, de phénomènes et d'expériences peu racontées et peu explorées
- cohérence et faisabilité du projet présenté
- originalité de la proposition
- capacité d'engagement des communautés ou du territoire de référence
- qualité du projet artistique et son développement futur
- qualité globale de la proposition présentée

#### **Art.7 Acceptation du règlement**

La participation à la sélection implique automatiquement l'acceptation pleine et entière du présent règlement et l'autorisation à la diffusion graphique, photographique, vidéo, sur le web et en direct des œuvres sélectionnées.

La participation implique également l'acceptation de la diffusion de son œuvre lors du *Festival delle migrazioni* 2021. Les droits de reproduction des œuvres restent de propriété de l'artiste ou des artistes qui proposent le projet.

#### **Art.8 Délais, modalités et lieu de dépôt des candidatures**

Pour participer à la sélection, les pièces jointes nécessaires doivent être envoyées au plus tard le 30 mars 2021. Seules les candidatures envoyées par e-mail à [segreteria@festivaldellemigrazioni.it](mailto:segreteria@festivaldellemigrazioni.it) seront admises. Les candidatures, reçues après la date limite ou dont le matériel est incomplet, ne seront pas prises en considération. La participation à l'appel du concours est gratuite.

#### **Art.9 Finalistes**

Les artistes sélectionnés joueront, exposeront ou présenteront leurs œuvres lors du *Festival delle migrazioni* (septembre 2021) ou lors de moments d'approche et de préparation du Festival. Les frais d'organisation seront à la charge du Festival. L'organisation se réserve le droit de décider des horaires et des modalités des performances et des expositions dans le cadre de l'événement. La participation au concours implique la disponibilité des artistes à représenter leur propre travail pendant les jours du Festival en septembre, indiqué par la direction du Festival.

#### **Art.10 Prix du concours**

La Commission, sur la base des projets reçus et des budgets correspondants, attribuera aux projets gagnants un prix maximum de 1500 euros par projet pour un total maximum de 5 projets récompensés. Le budget attribué à chaque projet sera calculé en fonction de la qualité du projet et des coûts de sa réalisation, exposés lors de l'entrevue de sélection.

#### **Art.11 Communication des résultats**

Les résultats des sélections seront publiés sur le site Internet et sur les réseaux sociaux du Festival à la fin de mai. Les artistes gagnants seront également contactés personnellement par la direction du Festival.

#### **Informations et contacts**

Pour toute question et clarification concernant le concours, écrivez à [segreteria@festivaldellemigrazioni.it](mailto:segreteria@festivaldellemigrazioni.it).

Le Festival est également disponible pour aider les artistes et les groupes à remplir le formulaire de candidature. En écrivant au [segreteria@festivaldellemigrazioni.it](mailto:segreteria@festivaldellemigrazioni.it), il est aussi possible de demander un soutien pour remplir les formulaires et rédiger des propositions artistiques.

*Informations conformément au règlement UE no. 2016/679*

*Conforme à la réglementation européenne sur la protection des données personnelles (règlement UE no. 2016/679) les données et contacts fournis ne seront utilisés que pour les communications relatives à ce concours. En acceptant ce règlement, vous consentez au traitement des données aux fins susmentionnées.*

Lieu et date

Signature